

États financiers annuels de

**LA GREAT-WEST, COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE**
FPG canadien équilibré IG/GWL

31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du FPG canadien équilibré IG/GWL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FPG canadien équilibré IG/GWL, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FPG canadien équilibré IG/GWL au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Le 10 mars 2017
Winnipeg (Manitoba)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre

	2016 (\$)	2015 (\$)
Actif		
Actifs courants :		
Placements à la juste valeur	44 939 673	41 297 343
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-
Dividendes à recevoir	-	-
Montants à recevoir pour titres vendus	-	-
Montants à recevoir des fonds sous-jacents	-	-
Montants à recevoir de l'administrateur	-	4 766
	44 939 673	41 302 109
Actifs non courants :		
Impôt à recouvrer	-	-
Total de l'actif	44 939 673	41 302 109
Passif		
Passifs courants :		
Dette bancaire	28 064	28 253
Montants à payer aux fonds sous-jacents	-	-
Distributions de revenu à verser	-	-
Charges à payer et montants divers à payer	966	-
Autres passifs	130	-
Total du passif	29 160	28 253
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	44 910 513	41 273 856

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour les exercices clos les 31 décembre

	2016 (\$)	2015 (\$)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de la période	41 273 856	44 499 903
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats liée aux éléments suivants :		
Exploitation	4 050 983	(3 214 860)
Dépôts des titulaires de contrats	6 347 287	7 141 284
Retraits des titulaires de contrats	(6 761 613)	(7 152 471)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	3 636 657	(3 226 047)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de la période	44 910 513	41 273 856

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

pour les exercices clos les 31 décembre

	2016 (\$)	2015 (\$)
Revenu :		
Dividendes	545 046	395 035
Revenu d'intérêts	339	101 556
Autres variations de la juste valeur des placements :		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(87 152)	119 632
Profit (perte) net(te) latent(e)	3 925 512	(3 478 984)
Autres	-	-
Total des produits	4 383 745	(2 862 761)
Charges :		
Frais de gestion	221 311	234 391
Frais d'administration	111 403	117 694
Autres	48	14
Total des charges	332 762	352 099
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats liée à l'exploitation	4 050 983	(3 214 860)

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les exercices clos les 31 décembre

	2016 (\$)	2015 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats liée à l'exploitation	4 050 983	(3 214 860)
Moins l'incidence sans effet sur la trésorerie des éléments suivants :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur placements	87 152	(119 632)
Variation de la perte nette latente (du profit net latent) sur placements	(3 925 512)	3 478 984
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Achats de placements	(5 774 584)	(5 701 621)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 970 613	5 576 368
(Augmentation) diminution des montants à recevoir et des autres actifs	4 766	(4 183)
Augmentation (diminution) des montants à payer et des autres passifs	1 096	(32 165)
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités d'exploitation	414 515	(17 109)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Dépôts des titulaires de contrats	6 347 287	7 141 284
Retraits des titulaires de contrats	(6 761 613)	(7 152 471)
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités de financement	(414 326)	(11 187)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	189	(28 296)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	(28 253)	43
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	(28 064)	(28 253)
Trésorerie	-	-
Équivalents de trésorerie	-	-
Dette bancaire	(28 064)	(28 253)
	(28 064)	(28 253)

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitator

	(\$)	(\$)
Dividendes reçus	545 046	395 035
Intérêts reçus	339	101 556
Intérêts versés	-	-

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

FPG canadien équilibré IG/GWL

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les cinq derniers exercices.

VALEURS PAR PART

		31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2012
	Série	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Valeur liquidative						
au	A1	10,99	9,99	10,75	10,04	\$ 9,48
	A2	10,92	9,93	10,69	10,00	\$ 9,46
	A3	10,76	9,81	10,58	9,92	\$ 9,40
	B1	10,90	9,91	10,67	9,98	\$ 9,44
	B2	10,82	9,85	10,62	9,94	\$ 9,41
	B3	10,68	9,74	10,52	9,86	\$ 9,35
Augmentation (diminution) nette liée à l'exploitation, par part						
pour l'exercice clos à cette date	A1	1,00	(0,76)	0,71	0,56	(0,13)
	A2	0,99	(0,76)	0,69	0,54	(0,13)
	A3	0,95	(0,77)	0,66	0,52	(0,15)
	B1	0,99	(0,76)	0,69	0,54	(0,13)
	B2	0,97	(0,77)	0,68	0,53	(0,15)
	B3	0,94	(0,78)	0,66	0,51	(0,16)

TAUX DE ROTATION DU PORTEFEUILLE (NON AUDITÉ)

	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2012
pour l'exercice clos à cette date	13,57%	12,46%	9,62%	11,13%	13,36%

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

		31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2012
	Série					
Actif net (en milliers de \$)						
au	A1	11 208	9 916	10 617	9 171	7 452
	A2	18 968	18 265	19 770	18 058	18 956
	A3	11 093	10 252	10 887	10 622	10 651
	B1	1 305	789	1 015	846	849
	B2	1 685	1 355	1 667	1 897	2 024
	B3	651	696	544	514	478
Parts en circulation						
au	A1	1 019 811	992 725	988 091	913 507	785 872
	A2	1 737 177	1 838 934	1 848 581	1 805 578	2 004 672
	A3	1 030 671	1 045 017	1 028 623	1 071 015	1 133 486
	B1	119 765	79 618	95 075	84 741	89 958
	B2	155 748	137 565	156 976	190 840	215 053
	B3	61 014	71 500	51 726	52 072	51 166
Ratios des frais de gestion (non audité)						
pour l'exercice clos à cette date	A1	2,80%	2,79%	2,79%	2,80%	2,96%
	A2	2,89%	2,88%	2,88%	2,89%	3,05%
	A3	3,09%	3,08%	3,08%	3,09%	3,24%
	B1	2,88%	2,87%	2,89%	2,90%	3,11%
	B2	2,99%	2,98%	3,00%	3,01%	3,20%
	B3	3,16%	3,17%	3,17%	3,18%	3,38%

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

FPG canadien équilibré IG/GWL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 décembre 2016

	Nombre de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Fonds communs de placement			
Fonds canadien équilibré Investors, série S	2 930 530	42 874 119	44 939 673
Les 25 principaux titres du fonds sous-jacent au 31 décembre 2016 : % de la valeur liquidative			
La Banque Toronto-Dominion		5,7	
Banque Royale du Canada		5,4	
La Banque de Nouvelle-Écosse		3,9	
¹ Corporation Financière Power		3,1	
Société Financière Manuvie		2,9	
Tourmaline Oil Corp.		2,3	
Suncor Énergie Inc.		2,2	
JPMorgan Chase & Co.		2,2	
TransCanada Corp.		1,9	
Verizon Communications Inc.		1,8	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada		1,7	
Comcast Corp., cat. A		1,7	
Shaw Communications Inc., cat. B, sans droit de vote		1,5	
Pfizer Inc.		1,5	
Magna International Inc.		1,4	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée		1,3	
Canadian Natural Resources Ltd.		1,3	
Nielsen Holdings PLC		1,3	
Les Compagnies Loblaw limitée		1,2	
Citigroup Inc.		1,2	
Microsoft Corp.		1,2	
Enbridge Inc.		1,2	
The Priceline Group Inc.		1,1	
Seven Generations Energy Ltd.		1,1	
Whirlpool Corp.		1,1	
		51,2	

¹ L'émetteur de ce titre et le gestionnaire du fonds sous-jacent sont des sociétés liées.

SOMMAIRE DE LA RÉPARTITION RÉELLE DE L'ACTIF PAR L'INTERMÉDIAIRE DES FONDS SOUS-JACENTS

au 31 décembre 2016

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	Exposition indirecte aux risques liés aux instruments financiers :			
		Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Autre risque de prix	Risque de crédit
PAR TYPE D'ACTIF					
Titres de capitaux propres	66,9	✓		✓	
Obligations	32,6		✓		✓
	99,5				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1				
Autres actifs (passifs) nets	0,4				
Total	100,0				

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

FPG CANADIEN ÉQUILIBRÉ IG/GWL
NOTES ANNEXES
au 31 décembre 2016

1. Organisation du Fonds, exercice comptable et informations générales

a) Organisation du Fonds et exercice comptable

La Great-West, compagnie d'assurance-vie (l'émetteur) est l'émetteur unique des contrats individuels d'assurance à capital variable en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à l'émetteur et sont distincts de ses autres actifs. Le Fonds ne constitue pas une entité légale distincte, mais il est distinct des autres actifs de l'émetteur. Les activités du Fonds ont commencé le 30 novembre 2009. L'adresse du siège social du Fonds est la suivante : 447 Portage Avenue, Winnipeg (Manitoba) Canada.

Le Fonds représente l'actif net attribuable aux titulaires de contrats investi dans un ou plusieurs fonds communs de placement sous-jacents gérés par le Groupe Investors. Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts et il offre actuellement six séries de parts.

b) Informations générales

- i) Les placements du Fonds consistent en des titres de série S d'un ou de plusieurs fonds communs de placement sous-jacents du Groupe Investors (les Fonds sous-jacents). Toutes les opérations visant les Fonds sous-jacents sont exécutées selon la valeur liquidative par titre chaque jour d'opérations. Aucune commission ni aucuns frais ne sont payés par le Fonds ou les Fonds sous-jacents à l'égard de l'achat ou du rachat de titres.
- ii) L'émetteur agit également à titre de gestionnaire du Fonds.
- iii) La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est l'administrateur du Fonds. Le Fonds est distribué par Services Financiers Groupe Investors Inc. (le « distributeur »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales en propriété exclusive de la Société financière IGM Inc.
- iv) La Great-West, compagnie d'assurance-vie et Société financière IGM Inc. sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

2. Mode de préparation et de présentation

Les présents états financiers annuels (les états financiers) ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 10 mars 2017.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

La Great-West, compagnie d'assurance-vie (l'émetteur) est l'émetteur unique des contrats individuels d'assurance à capital variable en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à l'émetteur et sont distincts de ses autres actifs. Le Fonds ne constitue pas une entité légale distincte, mais il est distinct des autres actifs de l'émetteur. Les activités du Fonds ont commencé le 30 novembre 2009. L'adresse du siège social du Fonds est la suivante : 447 Portage Avenue, Winnipeg (Manitoba) Canada.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré de ceux-ci. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements dans les Fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement desdits Fonds sous-jacents ou selon l'information communiquée par le gestionnaire de ceux-ci.

Si, de l'avis du gestionnaire, le cours de marché d'un Fonds sous-jacent devait être inexact, non fiable ou non disponible, la juste valeur du titre serait alors estimée au moyen de techniques d'évaluation appropriées et acceptées au sein du secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre, calculée au moyen de modèles d'évaluation, nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données de marché observables, dont celles sur la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Dans certaines circonstances restreintes, la juste valeur estimative d'un titre peut être calculée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données de marché observables.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, les placements étaient évalués en fonction de la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de chaque Fonds sous-jacent. En vertu d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, il s'agit d'une évaluation de niveau 1. Il n'y a eu aucun transfert important vers le niveau 1 ni hors de ce niveau au cours des périodes présentées.

FPG CANADIEN ÉQUILIBRÉ IG/GWL
NOTES ANNEXES
au 31 décembre 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des dépôts en espèces auprès d'institutions financières et des dépôts à terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qui sont utilisés par le Fonds dans la gestion des engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés à titre de dette bancaire dans les états de la situation financière.

d) Monnaie

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. Le Fonds n'a pas réalisé d'opérations importantes et il n'a pas non plus de soldes importants en monnaies étrangères; toutefois, il est exposé indirectement au risque de change par l'intermédiaire des Fonds sous-jacents.

e) Comptabilisation des produits

Le revenu de placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les distributions ou les dividendes provenant des Fonds sous-jacents sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds à percevoir le paiement est établi, soit généralement à la date de distribution ou à la date ex-dividende. Les distributions reçues des Fonds sous-jacents sont comprises dans le revenu d'intérêts, le revenu de dividendes ou les profits en capital, selon le cas, présentés dans les états du résultat global, d'après la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, les affectations réelles pourraient différer de celles mentionnées précédemment.

Les résultats du Fonds, y compris le résultat net, le profit (la perte) réalisé et le profit (la perte) réalisé latent, sont généralement répartis au prorata entre toutes les séries de parts, sauf les éléments attribuables spécifiquement à une série ou à plusieurs séries.

f) Parts rachetables

Les parts rachetables du Fonds confèrent aux titulaires de contrats le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant en espèces équivalent à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Ces parts rachetables comportent de multiples obligations contractuelles de la part du Fonds et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant au prix de rachat à la date de clôture.

i) On obtient l'actif net par part en divisant l'actif net attribuable aux titulaires de contrats visant le Fonds ou à une série par le nombre total de parts du Fonds ou de la série en circulation.

ii) L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats liée aux activités d'exploitation, par part d'une série, figurant dans l'état du résultat global représente la moyenne pondérée de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats liée aux activités d'exploitation pour la série, par part en circulation au cours de la période.

g) Autres actifs et passifs

Les intérêts courus et dividendes à recevoir ainsi que les montants à recevoir des Fonds sous-jacents sont comptabilisés à la juste valeur. De façon similaire, les montants à payer aux Fonds sous-jacents ainsi que les charges à payer et les autres passifs sont comptabilisés à la juste valeur. Pour ces éléments, la juste valeur se rapproche de leur coût ou de leur coût amorti en raison de leur nature à court terme.

h) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de périodes antérieures ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. De plus, certains chiffres correspondants de périodes antérieures relatifs aux produits présentés dans les états du résultat global ont été reclassés par suite d'améliorations apportées aux normes en matière de classement.

4. Utilisation d'estimations et de jugements comptables

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige la formulation de jugements, d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période. Toutefois, les circonstances en vigueur et les hypothèses pourraient changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances échappant au contrôle du Fonds. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent. Les principaux jugements comptables et estimations utilisés dans la préparation des états financiers sont présentés ci-après.

a) Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la façon dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

b) Classement des instruments financiers

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des actifs financiers et des passifs financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et il a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds.

c) Estimations de la juste valeur

Le Fonds peut, à l'occasion, détenir des titres d'un Fonds sous-jacent dont le cours de marché pourrait, de l'avis du gestionnaire, être inexact, non fiable ou non disponible. Pour estimer la juste valeur, le gestionnaire a recours à des techniques d'évaluation s'appuyant sur des données observables, dans la mesure du possible. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, les placements étaient évalués en fonction de la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de chaque Fonds sous-jacent. En vertu d'IFRS 13, il s'agit d'une évaluation de niveau 1.

FPG CANADIEN ÉQUILIBRÉ IG/GWL

NOTES ANNEXES

au 31 décembre 2016

4. Utilisation d'estimations et de jugements comptables (suite)

d) Entités structurées

Afin de déterminer si les fonds de placement à capital variable non cotés dans lesquels le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respectent la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si les Fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Le gestionnaire a évalué les caractéristiques des Fonds sous-jacents, et il a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces Fonds sous-jacents.

5. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds assumera les charges qui pourront lui être imputées spécifiquement. Les charges courantes du Fonds seront réparties au prorata entre les séries du Fonds.
- b) L'émetteur offre des services de placement et des services-conseils ou en prévoit la prestation. Le Fonds paie des frais de gestion à l'émetteur en échange de ces services. Tel qu'il est stipulé dans le dépliant explicatif, les frais de gestion sont déterminés selon des taux annuels, en fonction de l'actif net quotidien de chaque série, et ils sont cumulés quotidiennement.
- c) Le Fonds verse des frais administratifs à l'administrateur et, en retour, celui-ci prend en charge les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais particuliers. Tel qu'il est stipulé dans le dépliant explicatif, les frais administratifs sont calculés selon des taux annuels, en fonction de l'actif net quotidien de chaque série, et ils sont cumulés quotidiennement.
- d) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, la TPS/TVH comprend la TVQ (la taxe de vente du Québec), s'il y a lieu.

6. Impôts sur les bénéficiaires

Le Fonds est réputé être une fiducie entre vifs en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits du Fonds sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le fonds distinct ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non aux fiducies. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers des fonds.

7. Ratio des frais de gestion (« RFG ») (non audité)

Le RFG est établi d'après le total des charges de l'exercice attribuables à chaque série et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice. Le RFG est annualisé pour les exercices de moins de un an. Lorsqu'un fonds investit dans des parts d'un Fonds sous-jacent, le RFG de ce fonds comprend la partie du RFG du Fonds sous-jacent attribuable au placement en question. En conséquence, le RFG présenté pour le Fonds ne comporte aucuns frais de gestion ni autres frais ayant fait l'objet d'une renonciation par suite d'un placement dans un Fonds sous-jacent. Certaines charges qui ne sont pas récurrentes, ou dont le montant ou le moment est incertain, n'ont pas été annualisées.

8. Taux de rotation du portefeuille (non audité)

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifierait que le Fonds aurait acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période.

9. Gestion du capital

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de vente de parts rachetables autres que celles présentées dans le Document d'information du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le capital reçu par le Fonds est utilisé conformément au mandat de placement du Fonds. Cela comprend la capacité à rendre disponibles des liquidités afin de satisfaire aux exigences en matière de rachat de parts des titulaires de contrats à la demande des titulaires de contrats. L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par série correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque série en circulation au cours de la période. Les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de la période sont présentées dans les états des variations de la situation financière.

10. Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les placements dans des Fonds sous-jacents détenus par le Fonds, y compris l'exposition indirecte connexe aux risques liés aux instruments financiers, à la fin de la période.

a) Gestion des risques

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les Fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque Fonds sous-jacent et la sélection de Fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité du Fonds et la diversification des catégories d'actif. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire et l'administrateur maintiennent également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds. Les états financiers des Fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande. Se reporter à la note 11 pour savoir comment obtenir des renseignements supplémentaires.

b) Risque de liquidité

Le Fonds est exposé aux rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Les parts sont rachetables à vue, au gré du titulaire de contrat, à la valeur liquidative courante par part. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les Fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces Fonds sous-jacents à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables. En outre, les Fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

FPG CANADIEN ÉQUILIBRÉ IG/GWL
NOTES ANNEXES
au 31 décembre 2016

10. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. En général, la valeur des placements libellés en monnaies étrangères augmente lorsque le dollar canadien se déprécie (par rapport aux monnaies étrangères). À l'inverse, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements libellés en monnaies étrangères diminue.

Les placements du Fonds dans l'ensemble des Fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, les Fonds sous-jacents sont exposés au risque de change dans la mesure où leurs placements sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts autre qu'un montant négligeable de trésorerie et de placements à court terme. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les Fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. En général, la valeur de tels titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque les taux d'intérêt montent. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les autres instruments du marché monétaire sont de nature à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt important.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe importante au risque de crédit. L'exposition indirecte au risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale au risque de crédit. La valeur comptable des autres actifs du Fonds représente également l'exposition maximale au risque de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de Fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement. Pour le Fonds, la principale exposition à l'autre risque de prix, le cas échéant, découle des placements des Fonds sous-jacents dans des titres de capitaux propres et des contrats dérivés connexes.

11. Renseignements supplémentaires

Les lecteurs peuvent obtenir des renseignements supplémentaires en écrivant à Services Financiers Groupe Investors Inc., 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5 ou, au Québec, 2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6, ou en composant le numéro sans frais 1-888-746-6344 (1-800-661-4578 au Québec).